GRESIVAUDAN

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Le 9 février, un atelier de confection de boules de graisse pour les oiseaux

Le Club nature propose un petit coup de pouce pour les oiseaux en organisant un atelier de confection de boules de graisse le samedi 9 février, de 10 heures à midi à la salle de réunion de la Maison du pré de l'eau.

En effet, parce qu'ils doivent vivre de véritables épreuves pour trouver à manger, le Club nature invite à les reconnaître et à voir comment les aider.

De la sorte, chacun repartira avec au moins une boule de graisse à accrocher près de sa fenêtre, soit une merveilleuse occasion de les observer et de découvrir leurs

Cet atelier est destiné aux adultes avec enfants ou aux enfants seuls à partir de 5 ans. Il sera animé par Caroline Gudefin, accompagnatrice en montagne et animatrice

> Tarifs: 17 € par enfant; 30 € binôme parent-enfant. Matériel fourni. Nombre de places limité à 12. Réservation conseillée par e-mail à rireetdecouvrir@gmail.com ou au 06 88 78 64 25.

CROLLES

Très bon début de saison pour Gym et rythme



crolloises remporté six victoires par équipe et six victoires individuelles ce week-end à L'Isled'Abeau.

Ce week-end, huit équipes de Gym et rythme participaient aux championnats départementaux de gymnastique artistique à L'Isle-d'Abeau.

Chez les masculins, les trois équipes engagées, niveau 3 (11-18 ans), niveau 5 (toutes catégories) et niveau 6 (7-10 ans), ont remporté la compétition devant plusieurs équipes iséroises.

Chez les féminines, les équipes niveau 1 (toutes catégories), niveau 3 (11-18 ans) et niveau 4 (11-15 ans) ont également fini sur la plus haute marche du podium. En niveau 5 (11-15 ans), l'équipe est montée sur la deuxième marche et l'équipe niveau 6 (11-18 ans) sur la troisième. À noter également les victoires en individuel d'Hugo Claret, Zao Vangviractith, Axel Ravier, Manon Vignal, Alix Chabrol et Chloé Lemeure, la deuxième place de Mattéo Commandone et celle de Ludovic Baga, ainsi que les troisièmes places d'Allister Marret, Lucas Martinet et

Des résultats prometteurs pour ces équipes qualifiées pour la phase régionale, qui se déroulera fin mars dans la région lyonnaise.

CROLLES

Le maire affiche son soutien au personnel de France Bleu Isère

À la suite de l'incendie des locaux de France Bleu Isère dans la nuit de dimanche à lundi à Grenoble (lire notre dossier dans nos éditions du mardi 29 janvier), le maire de Crolles Philippe Lorimier a tenu à réagir: "En mon nom, en celui du conseil municipal et de la Ville de Crolles, je tiens à exprimer un soutien absolu et inconditionnel à la rédaction et au personnel de France Bleu Isère qui ont constaté lundi matin l'incendie de leurs locaux grenoblois. Dans le contexte actuel, la liberté et la sécurité de la presse sont des biens communs que nous devons protéger à tout prix. Elles garantissent les fondations de notre République ; sans elles, la démocratie ne peut exister."

> Mairie Le Touvet : 04 76 92 34 34.

> Bébés à la bib

autour du livre!

nereau.

Fernand-Gras. Gratuit.

Un rendez-vous pour les

tout-petits le premier mardi

de chaque mois. Parents, as-

sistantes maternelles, nounous et bébés lecteurs, ve-

nez partager un moment

10 h 45. Bibliothèque, avenue

Thé dansant de la Chande-

leur, salle du Bresson au Tou-

vet, animé par Jérémy Van-

Dimanche 3 février à 14 h 30. À

École de Cordes du Grésivaudan :

MONTBONNOT-SAINT-

Le député Olivier Véran (1re

circonscription) présentera

Jeudi 31 janvier à 18 h. À la Mai-

'Le comte de Monte Cristo"

d'après Alexandre Dumas.

Mise en scène : Comédie du

Fol Espoir. Infos et réserva-

tions: 04 76 52 52 25; ago-

Vendredi 1er février à 20 h 30. À

l'Espace Agora, place de l'Agora.

ses vœux à la population.

la salle du Bresson, 10 €.

ecoledecordes@cegetel.net.

06 03 28 80 48.

MARTIN

son des Arts.

Théâtre

Vœux du député

SAINT-ISMIER

ra@saint-ismier.fr

Samedi 2 février à 10 h et à

Thé dansant au Touvet

BARRAUX

Messe de semaine Aujourd'hui à 18 h 30. À la cryp-

te de l'église. Prière des Vêpres

Jeudi 31 janvier à 18 h 30. À la crypte de l'église.

CHAPAREILLAN Soirée Jazz et Bal Folk

Soirée-concert Jazz avec le

groupe Daniel Villard Project, suivi d'un bal folk Buvette et restauration sur pla-

Samedi 2 février à 20 h. À la salle polyvalente. Participation

Pause Partage: 04 76 45 58 17.

CROLLES

Don de sang Se munir d'une pièce d'iden-

tité, venir à jeun Aujourd'hui de 8 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 19 h 45. Salle Boris-Vian, rue Léo-Lagrange.

08 00 10 99 00.

LE TOUVET Etes-vous livres samedi?

Une invitation mensuelle, pour parler de vos lectures autour d'un café, partager vos coups de cœur ou vos coups de pique, rencontrer d'autres lecteurs ou simplement écouter...

Samedi 2 février de 10 h 30 à 12 h. Bibliothèque, avenue Fernand-Gras. Gratuit.

GRÉSIVAUDAN

La déchetterie mobile entre en action à compter de mars en zone montagne

La fermeture de la déchetterie de Chamrousse fin décembre 2018 pour des raisons de sécurité a obligé le Grésivaudan à innover en termes de collecte des déchets en zone montagne. Place à la mobilité.

A vant d'entrer dans le vif des délibérations, lundi soir le président de la Communauté de communes Francis Gimbert ouvrait la séance en dénonçant la grave atteinte à la liberté d'expression après l'incendie des locaux de France Bleu Isère. « Je veux redire ici l'importance dans une société démocratique de la liberté de la presse. On n'a pas le droit de transiger avec ça! Qu'il s'agisse de salauds ou d'imbéciles, ils doivent être châtiés comme il se doit ». Sans transition, il demandait à l'assemblée de respecter une minute de silence en hommage au maire de Saint-Maximin, Jacques Viret, décédé le 28 décembre der-

Parmi les nombreux dossiers soumis à l'approbation, il y avait la mise en place de la

Alain Rougier, le maire de la

nouvelle commune "Plateau

des Petites Roches" assistait

bien à sa première séance com-

munautaire lundi soir mais...

assis dans le public, faute d'être

encore autorisé à siéger dans

l'hémicycle. L'affaire pourrait

faire sourire mais elle soulève

une vraie question juridique

pour les services du Grésivau-

dan et la préfecture de l'Isère.

Alain Rougier était jusqu'à son

élection le 8 janvier dernier ad-

SAINT-ISMIER

déchetterie mobile pour les communes situées en zone montagne et donc éloignées des déchetteries fixes, afin de favoriser le tri et la valorisation des déchets.

■ Limité à 2m³ par usager

Sont concernées les communes de Chamrousse, de Laval, La Combe-de-Lancey, Les Adrets, Saint-Hilaire (pour le Plateau), Revel, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Mury-Monteymond et Sainte-Agnès. Le Grésivaudan a programmé cette année 79 passages entre mars et novembre. Les fréquences varient selon les communes. La déchetterie mobile passera une fois par semaine à Chamrousse et aux Adrets (printemps/automne), une fois par mois à Saint-Hilaire et Saint-Jean-le-Vieux et une fois par trimestre à Saint-Mury-Monteymond. Le marché d'exploitation a été délivré à Véolia pour un coût annuel de 116 734 €.

Seuls les particuliers sont autorisés à venir déposer leurs déchets (dans une limite de 2m³ pour éviter une saturation prématurée) sur présentation de leur carte d'accès. À

Petites Roches privé de siège...

quet ne souhaite plus siéger à

la communauté de communes.

Alain Rougier pensait en toute

logique pouvoir occuper son

siège. C'est plus compliqué que

cela. La nouvelle commune

n'aurait plus que deux repré-

sentants au lieu des trois avant

la fusion... Cela reste à confir-

mer. En attendant, lundi, seuls

siégeaient officiellement les

maires délégués Philippe

Wack (Saint-Hilaire) et Fabri-

ce Serrano (Saint-Bernard). Et

noter que l'association R de Récup sera présente lors des permanences du vendredi pour favoriser au maximum le réemploi.

Le mot de la fin revenait au maire de Saint-Jean-Le Vieux, « c'est un vrai service, c'est très positif », mais nuancé par le maire de Chamrousse qui ne veut pas de cette déchetterie mobile en plein cœur de la station non plus!

Emmanuelle DUFFÉAL

L'INFO EN +

■ Alors en pratique, comment ca marche?

La déchetterie mobile c'est un camion remorque comprenant une benne de 30m³ et cinq caissons de 6m3. Tous les déchets comme dans une déchetterie fixe sont acceptés (équipements électriques, électroniques, encombrants, carton, métaux, pneus, bois, déchets dangereux type peinture, piles...) Une prestation de broyage des déchets verts est encore à l'étude.



Les conseillers communautaires ont respecté une minute de silence en hommage au maire de Saint-Maximin, décédé en décembre dernier. Photo Le DL/E.D.

A41: le maire de Saint-Ismier tape du poing

aux transports Dominique Flandin-Granget s'apprêtait à prendre la parole pour évoquer la future enquête sur les déplacements des ménages, le maire de Saint-Ismier s'indignait que le Grésivaudan n'ait toujours pas de retour d'Area, concernant le retard pris par la société d'autoroute pour ouvrir la nouvelle bretelle d'entrée de l'échangeur 24.1, (sens Grenoble-Chambéry).

■ La bretelle de sortie toujours pas ouverte

Alors que la vice-présidente relle. Là, on met 70 % des 8 M€ engagés pour ce chantier, et on n'a pas de réponse. C'est inadmissible. Cette bretelle n'est toujours pas ouverte du fait d'un accrochage du panneau indicateur électronique, et ça quelques jours avant la visite du bureau de contrôle. Cet incident a poussé le bureau à décaler cette visite. Sauf que depuis, plus de nouvelles!» a expliqué, excédé, Henri Baile.

Le maire estime que c'est au Grésivaudan, maître d'ouvrage, d'exiger de l'Area une date et un horaire pour ce contrôle afin d'ouvrir cette bretelle à la circulation. « Elle est terminée depuis une éternité, les usagers voient tous les jours les plots les empêchant de l'emprunter. Il faut mettre un terme à ce flou. Après tout, qui paye, qui commande? » pestait le maire de Saint-Ismier.

Le président Gimbert s'est dit prêt à envoyer un courrier à l'Area, « sans grande garantie de réponses ».

La rédaction du Dauphiné Libéré a fait cette demande auprès de l'Area. On attend encore la réponse...

E.D.

Le nouveau maire du Plateau des

Elle devait être la première à être ouverte à la circulation fin 2018. La mise en service de la bretelle de sortie située juste en face (sens Chambéry-Grenoble) elle, est prévue pour ce printemps 2019. « Je n'ai pas de légitimité à appeler le président de l'Area. Mais je sais que quand on insiste, qu'on appelle directement son cabinet (ce qu'il a fait pour obtenir la construction d'une passerelle piétonne pour la bretelle de sortie, ndlr), qu'on utilise la voie parlementaire, on a des réponses! J'en ai eu quand on n'avait pas d'argent à mettre sur la table pour cette passe-

joint à Saint-Pancrasse. Le en coulisses Alain Rougier. maire délégué Christophe Ri-Alain Rougier. Photo Le DL/E.D.

Huit sapeurs-pompiers prennent du grade à la caserne



Les nouveaux gradés de la caserne de Saint-Ismier (de gauche à droite) : le sergent François Lefebvre, l'adjudant-chef Xavier Vignon, l'adjudant Pierre Faure, le sergent Michel Peyron, le caporal-chef Robin Mauras, les premières classes Amaury Durand-Falcoz et Jordan Pappas. Damien Strippoli, première classe, était absent.

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère (Sdis) André Benkemoun, huit sapeurs-pompiers volontaires ont reçu mardi leur nomination dans un nouveau grade. Ces nomi-

nations constituent toujours un moment solennel teinté d'instants d'émotions fortes, car c'est ainsi, par l'avancement, que se construit une carrière et se fortifie une vocation.

Ainsi, ont été nommés au

grade de première classe Jordan Pappas, Amaury Durand-Falcoz et Damien Strippoli; au grade de caporalchef Robin Mauras : au grade de sergent François Lefebvre et Michel Peyron; au grade d'adjudant Pierre Faure ; au

Vignon.

Étaient présentes des personnalités du monde des soldats du feu, dont le commancapitaine Max Behouche, chef du centre d'incendie et

grade d'adjudant-chef Xavier de secours du Moyen-Grésivaudan, mais aussi la maire de Saint-Nazaire-les-Eymes Michèle Flamand, le maire de Saint-Ismier Henri Baile. dant Philippe Commeaux, le et Gilles Farrugia, représentant le maire de Montbonnot-Saint-Martin, Pierre Béguery.

LE TOUVET

Une vingtaine de personnes au repas partagé



Une vingtaine de personnes se sont retrouvées dimanche à la Maison des associations autour d'un repas partagé. Chacun avait confectionné sa spécialité culinaire (sucrée ou salée). Comme à l'accoutumée, la mairie offrait l'apéritif. Cette manifestation est organisée

par Jean-Louis Mourette, vice-président du centre communal d'action sociale (CCAS). Rendez-vous est déjà pris pour le prochain repas qui aura lieu le dernier dimanche du mois de fé-

Nadine ESPAGNOL

38G14 - V1

Renseignements auprès de Jean-Louis Mourette au 07 82 93 33 43.

La tablée.